

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 6 août 2015 – 7h30

Résultats consolidés S1 2015 du groupe Dexia

Résultat net part du groupe S1 2015 positif à EUR 4 millions

- *Résultat net récurrent de EUR -292 millions, impacté par le provisionnement de EUR -197 millions sur Heta Asset Resolution AG et le poids des taxes et contributions (EUR -44 millions)*
- *Contribution positive des éléments de volatilité comptable de EUR 317 millions sur le semestre, principalement liée à la valorisation des dérivés collatéralisés, malgré l'impact de la première application du Funding Valuation Adjustment (EUR -140 millions)*
- *Résultat non récurrent de EUR -22 millions, incluant la contribution volontaire pluriannuelle aux fonds de soutien aux collectivités locales et au secteur hospitalier en France (EUR -28 millions)*

Réduction de EUR 6 milliards du total de bilan à EUR 241 milliards au 30 juin 2015 ; importantes variations au cours du semestre induites par la volatilité de l'environnement financier

- *Réduction du portefeuille d'actifs de EUR 6,4 milliards sur le semestre à taux de change constant, dont EUR 2,4 milliards de cessions d'actifs*
- *Très fortes variations trimestrielles du montant du cash collatéral versé aux contreparties de dérivés ; encours quasi stable entre fin décembre 2014 et fin juin 2015*

Évolution favorable de la structure de liquidité du groupe, marquée par une réduction du recours au financement auprès des banques centrales

- *Activité soutenue d'émissions garanties, à court et long terme, combinée à la poursuite du développement du recours à des financements sécurisés*
- *Réserve de liquidité de EUR 13,2 milliards à fin juin 2015*

Ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia à 15,0 %

- *Impact de la déduction de 20 % supplémentaires de la réserve AFS non-souveraine du capital réglementaire, en ligne avec le calendrier prévu par la directive CRD IV*
- *Prise en compte de EUR -165 millions d'Additional Valuation Adjustment dans le calcul du capital réglementaire*
- *Relative stabilité des actifs pondérés par les risques à EUR 54,2 milliards au 30 juin 2015*

Karel De Boeck, administrateur délégué de Dexia SA, a déclaré : « Les résultats et les indicateurs financiers du semestre reflètent la forte volatilité de l'environnement dans lequel se déroule la résolution du groupe. Ce semestre, cette volatilité s'est matérialisée par une contribution positive des éléments de volatilité comptable aux résultats financiers. Elle est également visible à travers l'évolution du bilan entre la fin 2014 et la fin mars 2015, puis entre la fin mars et la fin juin 2015. »

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « Je salue la gestion prudente de la liquidité adoptée par le groupe, qui lui a permis de rembourser d'importantes tombées de financements et de faire face à une forte progression du besoin de liquidité au 1^{er} trimestre 2015, induite par l'évolution de l'environnement financier. Cette politique se poursuivra à l'avenir, avec le maintien d'une réserve de liquidité, afin d'anticiper d'éventuelles tensions sur les marchés financiers. »

Introduction

La reprise économique de la zone euro s'est confirmée au cours du 1^{er} semestre de 2015, portée notamment par l'affaiblissement de l'euro et une politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. À partir du 2^e trimestre, l'accélération de la reprise a entraîné un renforcement de l'euro ainsi qu'une légère hausse des taux d'intérêt. Malgré cette tendance positive, la stabilité financière de la zone demeure fragilisée par l'incertitude liée à la crise grecque.

Au cours du 1^{er} semestre, la volatilité de l'environnement macroéconomique a constitué une thématique centrale permettant d'expliquer la forte variation des besoins de financement et de la taille de bilan de Dexia. Elle s'est également matérialisée dans les résultats semestriels du groupe notamment via la forte variation d'un trimestre sur l'autre des éléments de volatilité comptable.

Conformément à la législation en vigueur, Dexia publie, pour la période prenant fin au 30 juin 2015, un communiqué relatif aux états financiers consolidés résumés. Ce communiqué présente les transactions et les événements significatifs du premier semestre 2015, ainsi que leur impact sur la situation financière du groupe. Le rapport financier semestriel 2015 de Dexia SA sera publié dans son intégralité le 14 août 2015.

Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés résumés du groupe Dexia au 30 juin 2015

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2015 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia. Déjà explicitées dans le cadre des arrêtés comptables précédents, ces hypothèses sont reprises ci-dessous.

- Le plan d'affaires a été construit à partir de données de marché observables à fin septembre 2012 ; les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes sont révisées dans le cadre des revues d'ensemble biannuelles du plan.

En particulier, les mises à jour réalisées fin 2014 intègrent une modification des paramètres de taux et de change sur la base des conditions de marché observables au 31 décembre 2014 et reflètent, via une évolution positive de la marge d'intérêt, les mesures de gestion de bilan prises par le groupe, telles que la bonne exécution du plan de financement. Elles prennent également en compte les évolutions réglementaires connues à ce jour dont le texte définitif de la CRD IV, la mise en œuvre de la norme IFRS 13, ainsi que l'impact de l'utilisation d'une courbe OIS pour la valorisation des dérivés OTC. Enfin, le plan révisé tient également compte de la décision prise par le groupe Dexia de renforcer l'utilisation des paramètres de marché pour la valorisation des titres peu liquides classés en actifs disponibles à la vente (AFS) et pour le calcul de la *Credit Valuation Adjustment* (CVA).

Le plan d'affaires ainsi révisé et validé par le conseil d'administration de Dexia du 20 avril 2015 conduit à des déviations par rapport au plan d'origine, mais qui ne remettent pas en cause la trajectoire de résolution du groupe sur la durée.

- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités ainsi que celui de la notation de Dexia Crédit Local.
- Il suppose par ailleurs que Dexia conserve une bonne capacité de financement, qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés.

De ce point de vue, la structure de financement du groupe bénéficie à nouveau sur le 1^{er} semestre 2015 d'une progression des financements de marché, à un coût plus faible qu'anticipé dans le plan d'affaires et pour des maturités plus longues. Ces développements positifs ont permis au groupe

Dexia de réduire la part des financements des banques centrales et de rembourser plusieurs lignes de financement très importantes fin 2014 et début 2015.

Sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent toutefois attachées à la réalisation du plan d'affaires. Il est notamment susceptible d'être impacté par de nouvelles évolutions des règles comptables ou prudentielles. D'autre part le groupe affiche des déséquilibres de structure importants et les moyens limités dont il dispose pour y remédier depuis son entrée en résolution ne lui permettent pas de s'assurer du respect de certains ratios réglementaires sur la durée de sa résolution. À titre d'exemple, en privant le groupe de ses franchises retail et de la possibilité de faire croître sa base de dépôts stables, l'entrée en résolution ordonnée a cristallisé une structure de financement très dépendante des financements de marché et des financements des banques centrales, ce qui se reflétera dans le niveau du futur « Liquidity Coverage Ratio » (LCR).

Le plan d'affaires est également sensible à l'évolution de l'environnement macroéconomique. Ainsi, une baisse de 10 points de base des taux d'intérêt sur la totalité de la courbe entraînerait une hausse de l'ordre de EUR 1,1 milliard du besoin de liquidité du groupe sur les deux prochaines années, liée à la progression du « cash collateral »¹. De même, des hypothèses plus conservatrices en matière d'évolution des notations et/ou des marges de crédit impacteraient négativement le compte de résultat ainsi que les réserves de liquidité disponibles et augmenteraient le niveau de capital réglementaire requis.

Enfin, dans le cas où la capacité d'absorption par le marché serait moindre, Dexia devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses qui impacteraient directement la rentabilité prévue dans le plan d'affaires. En particulier, les années 2015 et 2016 restent à risque dans un contexte de plus forte volatilité des taux de change et de niveau très bas des taux d'intérêt.

La dernière mise à jour du plan d'affaires montre une situation de liquidité excédentaire sur tout l'horizon de projection. Fin 2014 et début 2015, les besoins de liquidité du groupe ont fortement augmenté, notamment sous l'effet du niveau élevé du collatéral versé par Dexia à ses contreparties de marché. Toutefois, cet accroissement des besoins de liquidité a été compensé par une activité soutenue en matière d'émissions garanties à long terme et de financements sécurisés durant le 1^{er} semestre et la hausse des taux d'intérêt enregistrée depuis le 2^e trimestre a par ailleurs entraîné une réduction du besoin de financement du groupe sur cette période.

La prochaine mise à jour du plan, sur la base des conditions de marché observables au 30 juin 2015, intégrera l'impact des évolutions comptables et prudentielles mises en œuvre par Dexia à cette date.

De plus amples informations sur la liquidité sont fournies à la section « Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia ».

¹ Dépôts ou valeurs remis par Dexia à ses contreparties en garantie des contrats d'échange de taux d'intérêts ou de devises (swaps).

1. Événements et transactions significatifs

- *Prise en compte de nouvelles dispositions comptables et prudentielles impactant le résultat et la solvabilité du groupe ;*
- *Constitution d'une provision relative à l'exposition du groupe sur Heta Asset Resolution AG et lancement d'une procédure judiciaire ;*
- *Poursuite de la résolution ordonnée du groupe : mise en œuvre d'un plan de restructuration chez Dexia Crediop et analyse d'opportunités d'externalisation de certaines activités du groupe Dexia*

A – Évolutions comptables et réglementaires

a – Poids des nouvelles contributions et taxes payées à une autorité publique

À fin juin 2015, les résultats de Dexia ont été impactés par EUR -72 millions de taxes et contributions diverses.

Le groupe a notamment comptabilisé, au 1^{er} trimestre, sa première contribution annuelle, estimée à EUR -21 millions, au Fonds de Résolution Unique mis en place par les autorités européennes dans le cadre du Mécanisme de Supervision Unique. Il a d'autre part comptabilisé EUR -14 millions dus au titre de la taxe annuelle pour risque systémique. Ces charges, étant dues chaque année, ont un caractère récurrent.

Par ailleurs, le groupe a provisionné la totalité du montant de sa contribution volontaire pluriannuelle aux fonds de soutien aux collectivités locales et au secteur hospitalier mis en œuvre en France, pour EUR -28 millions.

L'ensemble de ces taxes et contributions a été comptabilisé en ligne avec les principes de la norme comptable IFRIC 21² « Droits ou taxes », appliquée par Dexia depuis le 1^{er} janvier 2015. Compte tenu du caractère peu significatif des montants, Dexia a décidé de ne pas retraiter les comptes au 30 juin 2014.

b – Introduction dans les comptes d'un Funding Valuation Adjustment

Conformément aux dispositions de la norme comptable IFRS 13 et en ligne avec les pratiques de marché, le groupe Dexia a développé une méthodologie pour calculer, à partir de juin 2015, un *Funding Valuation Adjustment* (FVA) visant à prendre en compte les coûts de financement associés aux instruments dérivés non collatéralisés. Ces dérivés non collatéralisés n'étant pas assujettis à des appels de marge, le détenteur de ce type d'instruments bénéficie d'une économie de financement ou en supporte le coût suivant le sens de sa position nette au bilan, correspondant aux valeurs de marché de ces instruments dérivés. La FVA prend en compte les taux de financement implicites de ce collatéral théorique et intègre le coût de financement à la valorisation de ces dérivés.

La FVA représente un des nombreux ajustements de valorisation introduits dans le cadre de la mise en œuvre de la norme IFRS 13 et des évolutions des pratiques de marché relatives à l'évaluation de la juste valeur, au même titre que la *Credit Valuation Adjustment* (CVA), la *Debit Valuation Adjustment* (DVA) et la valorisation des dérivés collatéralisés sur la base d'une courbe OIS. Comme déjà mentionné dans les communications précédentes, ces ajustements ne se traduisent pas par des flux de trésorerie et sont repris sur la durée de vie des actifs ou passifs. Ils génèrent toutefois une volatilité à chaque date d'arrêté comptable.

La prise en compte de la FVA se traduit par un impact négatif de EUR -140 millions sur le résultat du groupe pour le 1^{er} semestre 2015.

2 IFRIC : International Financial Reporting Interpretations Committee

c – Mise en œuvre de la valorisation prudente et prise en compte d'un *Additional Valuation Adjustment* dans le calcul du capital réglementaire

Le 23 janvier 2015, l'Autorité bancaire européenne (ABE) a publié la version finale des normes techniques de réglementation pour le calcul de la valorisation prudente. Le concept de valorisation prudente s'applique aux positions en juste valeur, telles que définies par la norme IFRS 13 comme « le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation ». Pour le calcul de ce prix de sortie, la norme IFRS 13 se base sur le concept de meilleure estimation tandis que la valorisation prudente intègre une décote afin de s'assurer que les banques sont suffisamment capitalisées pour couvrir le risque lié à la détention d'expositions en juste valeur. À cet égard, l'Additional Valuation Adjustment (AVA) représente la différence entre la juste valeur et la valeur prudente.

Conformément au règlement concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (CRR), Dexia prend en compte, dans le calcul de son capital réglementaire, l'AVA qui résulte de la valorisation prudente telle que définie par l'ABE. Cette première application de l'AVA au 30 juin 2015 se traduit par une déduction de EUR -165 millions des fonds propres « Common Equity Tier 1 » du groupe.

B – Évolution de l'environnement de crédit**a – Point sur l'exposition du groupe à Heta Asset Resolution AG**

Le 1^{er} mars 2015, l'Autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers a publié, dans le cadre de la loi fédérale sur l'assainissement et la résolution des banques, un décret annonçant l'adoption de mesures de résolution consistant en un moratoire temporaire, jusqu'au 31 mai 2016, sur une partie substantielle de la dette (capital et intérêts) de Heta Asset Resolution AG³.

À la suite de cette décision, Dexia a décidé de constituer une provision à hauteur de 44 % de son exposition, d'un montant notionnel de EUR 395 millions, sur Heta Asset Resolution AG et de 5 % de ce montant afin de couvrir son exposition sur les dérivés associés à cette exposition conduisant à la constitution d'une nouvelle provision spécifique de EUR 197 millions. Parallèlement, les expositions sur Heta Asset Resolution AG sont exclues de l'assiette de calcul des provisions sectorielles, entraînant une reprise de EUR 21 millions.

Par ailleurs, le 15 juillet 2015, Dexia et un pool constitué de 10 autres créanciers ont intenté une action en justice contre Heta Asset Resolution AG auprès de la Cour régionale de Francfort-sur-le-Main. Ils réclament le remboursement immédiat de créances dont le montant cumulé s'élève approximativement à EUR 1 milliard.

Dexia a également lancé une procédure en Autriche avec d'autres membres du pool, faisant opposition au moratoire sur le remboursement de la dette de Heta Asset Resolution AG.

b – Crise grecque

Suite au refus des électeurs, le 5 juillet 2015, de la proposition d'accord des créanciers du pays, un nouveau programme de sauvetage et de réforme de l'économie grecque a été négocié et approuvé par le parlement grec le 13 juillet 2015. Malgré des mesures sévères d'austérité et des réformes structurelles qui pèseront sur la croissance économique à court terme en Grèce, les marchés financiers ont réagi d'une manière prudente mais positive à cet accord longuement attendu.

³ Cf. communiqué de presse du 6 mars 2015, disponible sur www.dexia.com

Comme déjà mentionné dans les communications antérieures, Dexia n'a plus d'exposition directe sur le souverain grec.

Au 30 juin 2015, Dexia a une exposition sur des contreparties grecques, principalement sur deux financements de projets déjà provisionnés par le passé et deux collectivités locales. En raison des fortes incertitudes financières et macroéconomiques pesant sur le pays, les encours de ces collectivités locales ont été provisionnés, en fonction du niveau de dépendance financière envers l'État central.

Dexia continue de porter une attention particulière à la situation en Grèce. Des ajustements du provisionnement pourraient encore intervenir en fonction des développements futurs.

c – Point sur la situation du Commonwealth de Porto Rico

Le 6 février 2015, la US District Court a rejeté la loi « Puerto Rico Public Corporation Debt Enforcement and Recovery Act » signée en 2014, ayant pour objet de permettre la restructuration de la dette de certaines entreprises publiques à Porto Rico.

Malgré les discussions engagées début juillet 2015 par le gouverneur de Porto Rico avec ses créanciers, afin de restructurer sa dette, une entreprise publique liée au Commonwealth s'est trouvée dans l'incapacité d'honorer un paiement début août 2015.

Le groupe possède des expositions sur des entreprises publiques liées au Commonwealth de Porto Rico, d'une valeur comptable brute de USD 430 millions au 30 juin 2015, contre USD 411 millions à la fin 2014. L'augmentation de l'encours n'est pas liée à un nouvel achat de titres au cours du semestre. Elle résulte de deux éléments :

- un ajustement du calcul de l'exposition faisant suite au passage d'une provision⁴ ;
- la nature spécifique d'une exposition zéro coupon, dont le nominal croît jusqu'en 2047 pour atteindre USD 200 millions à cette échéance. Au 30 juin 2015, cette exposition s'élève à USD 47 millions.

95 % de l'exposition du groupe sur Porto Rico est couverte par des rehausseurs de crédit de bonne qualité.

Les provisions constituées par Dexia sur Porto Rico et ses entreprises publiques s'élèvent à USD 45 millions. Elles couvrent des encours sans rehaussement de crédit de bonne qualité et la possibilité d'accélération des paiements en cas d'appel de la garantie, ce qui engendrerait des frais de déboucement des instruments de couverture.

C – Poursuite du plan de résolution ordonnée du groupe

a – Dexia Crediop

Conformément aux engagements pris par les États envers la Commission européenne, Dexia a annoncé la mise en extinction de Dexia Crediop le 15 juillet 2014. À la suite de cette décision, une réflexion a été lancée par la direction de Dexia Crediop visant à simplifier l'organisation de la banque et à réduire ses coûts. Elle a abouti à un accord avec les partenaires sociaux le 18 mars 2015 portant sur la suppression de 53 postes et réduisant les effectifs à 124 collaborateurs. La majeure partie des départs prévus sont effectifs à la date de publication de ce communiqué, les derniers départs prévus auront lieu au cours du 2^e semestre de cette année.

⁴ Le provisionnement d'une exposition génère la rupture en comptabilité des relations de couverture avec les dérivés couvrant cette position. La relation de couverture étant cassée, le montant correspondant à la valeur de marché de la couverture est réintégré sur la ligne initialement couverte pour évaluer la position globale. Les dérivés sont par ailleurs comptabilisés dans le portefeuille de trading.

b – Réflexions sur l'opportunité de procéder à l'externalisation de certaines activités

Afin de mener à bien la gestion en extinction de ses actifs résiduels, le groupe Dexia se doit de maintenir sa continuité opérationnelle. Cet objectif suppose non seulement de disposer de compétences pour mener à bien la résolution du groupe, mais également de maintenir et d'actualiser les outils requis dans le cadre de cette résolution.

Le maintien des capacités opérationnelles du groupe sur certaines activités requiert des investissements financiers importants, dont le poids doit être analysé au regard des capacités financières du groupe et de la rentabilité attendue sur l'horizon de la résolution.

Compte tenu de ces éléments, le groupe a entamé des réflexions sur l'opportunité de procéder à l'externalisation de certaines activités auprès d'un ou plusieurs prestataires. Outre le maintien d'un haut niveau de service, le recours à l'externalisation de certaines activités permettrait de moduler les coûts pour Dexia et d'éviter les effets de seuil liés à la réduction progressive du bilan du groupe. Si ces réflexions devaient aboutir à des projets plus avancés, Dexia tiendra compte des aspects sociaux et veillera à assurer les meilleures conditions pour les collaborateurs concernés.

2. Résultats du 1^{er} semestre 2015

A - Présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia SA au 30 juin 2015

a – Continuité d'exploitation (*going concern*)

Les états financiers consolidés résumés de Dexia SA au 30 juin 2015 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (cf. section « Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés résumés du groupe Dexia au 30 juin 2015 »).

b – Modalité de présentation du résultat

Afin d'assurer une meilleure lisibilité de ses résultats, Dexia a adopté une segmentation analytique différenciant trois catégories d'éléments :

- Éléments récurrents : éléments liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts ;
- Éléments de volatilité comptable : éléments liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA, FVA) et la valorisation des dérivés OTC, le risque de crédit propre (OCR), la variation du portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées) ;
- Éléments non récurrents : éléments à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'actifs, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration.

B - Résultats consolidés du 1^{er} semestre 2015 du groupe Dexia

- *Résultat net « récurrent » de EUR -292 millions, impacté par le provisionnement sur Heta Asset Resolution AG et par le poids des taxes au 1^{er} trimestre 2015*
- *Contribution positive des éléments de volatilité comptable de EUR 317 millions, malgré l'impact négatif de l'introduction du Funding Valuation Adjustment*
- *Résultat net non récurrent à EUR -22 millions, intégrant les contributions aux fonds de soutien volontaires aux collectivités locales et au secteur hospitalier en France*

a - Compte de résultat du 1^{er} semestre 2015 (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC				
EUR millions	S2 2014	S1 2015	T1 2015	T2 2015
Produit net bancaire	-93	437	166	271
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	-177	-243	-154	-89
Résultat brut d'exploitation	-270	194	12	182
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs	-22	-161	-130	-31
Résultat avant impôts	-291	34	-118	151
Impôts sur les bénéfices	1	-19	-8	-11
Résultat net	-291	15	-126	141
Intérêts minoritaires	14	11	-1	12
Résultat net part du groupe	-277	4	-125	129

Le **résultat net part du groupe** dégagé par Dexia au cours du 1^{er} semestre 2015 s'élève à EUR 4 millions, dont EUR -125 millions au 1^{er} trimestre 2015 et EUR 129 millions au 2^e trimestre 2015.

Sur le semestre, le **produit net bancaire** atteint EUR 437 millions. Au 2^e trimestre 2015, le groupe a enregistré un produit net bancaire de EUR 271 millions contre EUR 166 millions au 1^{er} trimestre, principalement sous l'effet des éléments de volatilité comptable.

Sur la période, les **coûts** s'élèvent à EUR -243 millions, en forte progression par rapport au 2^e semestre 2014. En application de la norme comptable IFRIC 21, le groupe a en effet comptabilisé certaines charges annuelles lors du 1^{er} trimestre de l'année. Par ailleurs de nouvelles taxes bancaires ont été reconnues. Hors impact de ces taxes et contributions, d'un montant de EUR -72 millions sur le semestre, les dépenses opérationnelles sont bien maîtrisées.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à EUR 194 millions sur le semestre.

À fin juin 2014, le **coût du risque** atteint EUR -161 millions, principalement en raison du provisionnement de l'exposition du groupe sur Heta Asset Resolution AG au 1^{er} trimestre.

Le **résultat avant impôts** du semestre s'établit à EUR 34 millions.

Sur le semestre, la **charge d'impôts** est de EUR -19 millions, le **résultat net** s'élève par conséquent à EUR 15 millions.

En tenant compte du résultat de EUR 11 millions attribuable aux intérêts minoritaires, le **résultat net part du groupe** pour le 1^{er} semestre 2015 est de EUR 4 millions.

b - Présentation analytique des résultats du 1^{er} semestre 2015 (données non auditées)

Présentation analytique des résultats S1 2015 du groupe Dexia				
EUR millions	Éléments récurrents	Éléments de volatilité comptable	Éléments non récurrents	Total
Produit net bancaire	114	317	6	437
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-214	0	-28	-243
Résultat brut d'exploitation	-101	317	-22	194
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs	-161	0	0	-161
Résultat avant impôts	-262	317	-22	34
Impôts sur les bénéfices	-19	0	0	-19
Résultat net	-281	317	-22	15
Intérêts minoritaires	11	0	0	11
Résultat net part du groupe	-292	317	-22	4

Le résultat net part du groupe du 1^{er} semestre 2015 s'élève à EUR 4 millions, il se compose des éléments analytiques suivants définis dans le paragraphe « modalités de présentation des résultats » ci-dessus :

- EUR -292 millions sont attribuables aux éléments récurrents ;
- EUR 317 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable ;
- EUR -22 millions ont été générés par des éléments non récurrents.

L'évolution trimestrielle de ces trois segments analytiques est présentée de façon distincte ci-dessous.

b.1 – Éléments récurrents

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion actif-passif, le groupe a affiné différents reclassements analytiques, inclus dans le produit net bancaire, portant sur les revenus des portefeuilles commerciaux, sur le coût de financement et sur les autres revenus. Afin de faciliter une lecture des évolutions trimestrielles, le groupe publie les données analytiques des éléments récurrents du 1^{er} trimestre 2015 en intégrant ces ajustements (vision pro forma), ainsi celles publiées dans la déclaration intermédiaire du 1^{er} trimestre 2015.

Éléments récurrents				
EUR millions	T1 2015	T1 2015	T2 2015	S1 2015
	tel que publié	pro forma		
Produit net bancaire	52	52	61	114
dont Revenus des portefeuilles commerciaux	172	165	165	331
dont Coût de financement	-137	-151	-144	-296
dont Autres revenus	17	39	40	78
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-127	-127	-88	-214
Résultat brut d'exploitation	-74	-74	-27	-101
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs	-130	-130	-31	-161
Résultat avant impôts	-204	-204	-58	-262
Impôts sur les bénéficiaires	-8	-8	-11	-19
Résultat net	-212	-212	-68	-281
Intérêts minoritaires	-1	-1	12	11
Résultat net part du groupe	-212	-212	-80	-292

Le résultat net part du groupe dégagé par les activités récurrentes au cours du 1^{er} semestre 2015 s'élève à EUR -292 millions, EUR -212 millions au titre du 1^{er} trimestre et EUR -80 millions au titre du 2^e trimestre.

Le produit net bancaire « récurrent » du 1^{er} semestre 2015 atteint EUR 114 millions. À EUR 331 millions, les revenus des portefeuilles couvrent le coût de financement du groupe qui s'établit à EUR -296 millions. Les revenus des portefeuilles sont stables sur les deux premiers trimestres de l'année 2015. La dynamique de réduction du coût de financement se poursuit sur le semestre, ce coût passant de EUR -151 millions au 1^{er} trimestre à EUR -144 millions au 2^e trimestre. Cette tendance s'explique par la réduction du besoin de financement, liée principalement à la réduction du montant du cash collatéral versé par le groupe au 2^e trimestre, ainsi qu'au remboursement au cours du 1^{er} trimestre des derniers encours garantis souscrits par Belfius, ce qui allège le coût de financement du groupe. Des effets de change ainsi que l'impact négatif de la restructuration de crédits structurés, pèsent sur les autres revenus, qui atteignent EUR 78 millions sur le semestre.

Les coûts liés aux activités récurrentes atteignent EUR -214 millions sur le semestre, dont EUR -127 millions au 1^{er} trimestre et EUR -88 millions au 2^e trimestre. Le groupe a notamment comptabilisé, au 1^{er} trimestre, sa première contribution annuelle, estimée à EUR -21 millions, au Fonds de Résolution Unique mis en place par les autorités européennes dans le cadre du Mécanisme de Supervision Unique. Il a d'autre part comptabilisé EUR -14 millions dus au titre de la taxe annuelle pour risque systémique. En excluant l'impact de ces taxes et contributions, les dépenses opérationnelles sont bien maîtrisées.

Le coût du risque atteint EUR -161 millions à fin juin 2015, principalement en raison du provisionnement des expositions du groupe sur Heta Asset Resolution AG à hauteur de EUR 197 millions au 1^{er} trimestre. Au 2^e trimestre, le groupe a comptabilisé des provisions sur différents financements de projets en Espagne et sur ses expositions sur le secteur public local en Grèce, dans le contexte de la crise de la dette souveraine grecque. En outre, le groupe a renforcé son provisionnement sur Kommunalkredit Austria AG afin de prendre en compte l'annonce du conseil de surveillance de KA AG de ne rembourser les titres participatifs

qu'à hauteur de 25 %. Ces dotations ont été partiellement compensées par des reprises de provisions collectives.

b.2 - Éléments de volatilité comptable

Eléments de volatilité comptable			
EUR millions	T1 2015	T2 2015	S1 2015
Impact en résultat net part du groupe (éléments comptabilisés en produit net bancaire)	127	190	317

Les éléments de volatilité comptable ont eu un impact positif de EUR 317 millions au cours du 1^{er} semestre 2015, essentiellement porté par l'évolution favorable de la valorisation des dérivés collatéralisés sur la base d'une courbe OIS de la CVA et de la DVA. Ces éléments sont partiellement compensés par l'impact de la première application d'un *Funding Valuation Adjustment* de EUR -140 millions et par l'évolution du risque de crédit propre (*Own Credit Risk*).

b.3 - Éléments non récurrents

Eléments non récurrents			
EUR millions	T1 2015	T2 2015	S1 2015
Produit net bancaire	-14	19	6
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-27	-1	-28
Résultat brut d'exploitation	-41	19	-22
Coût du risque et gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0
Résultat avant impôts	-41	19	-22
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Résultat net	-41	19	-22
Intérêts minoritaires	0	0	0
Résultat net part du groupe	-41	19	-22

Au 1^{er} semestre 2015, le groupe Dexia a comptabilisé un résultat net part du groupe de EUR -22 millions au titre des éléments non récurrents.

Ils incluent notamment la contribution volontaire aux fonds de soutien aux collectivités et au secteur hospitalier en France pour EUR -28 millions et la comptabilisation de provisions pour litiges d'un montant de EUR -27 millions, partiellement compensé par des gains sur cessions et le débouclage de litiges.

3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

- Diminution du total de bilan de EUR 6 milliards sur le 1^{er} semestre, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt à long terme et de la réduction du portefeuille d'actifs
- Ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia à 15,0 % : déduction de 20 % supplémentaires de la réserve AFS non-souveraine du capital réglementaire et première application de l'Additional Valuation Adjustment

a – Évolution semestrielle du bilan

Au 30 juin 2015, le total de bilan du groupe s'élève à EUR 241 milliards, en baisse de EUR 6 milliards par rapport au 31 décembre 2014 et de EUR 27 milliards par rapport au 31 mars 2015. L'évolution semestrielle du bilan a été contrastée. Au 1^{er} trimestre, le bilan a enregistré une hausse importante, essentiellement liée à l'impact des variations de change et à la baisse des taux d'intérêt à long terme. Au 2^e trimestre, la hausse des taux d'intérêt à long terme a inversé la tendance et a eu pour conséquence une forte baisse du bilan, renforcée par la baisse du portefeuille d'actifs.

Ainsi, au cours du 1^{er} semestre 2015, à taux de change constant, la baisse de l'actif du bilan est principalement liée :

- à une baisse de la juste valeur des actifs et des dérivés de EUR -6,5 milliards ainsi qu'à une diminution de EUR -1,6 milliard du « cash collateral » versé par le groupe à ses contreparties de dérivés ;
- à la réduction de EUR -6,4 milliards du portefeuille d'actifs ;
- ces évolutions ont été partiellement compensées par l'augmentation de EUR +5 milliards de la réserve de liquidité placée auprès de la Réserve fédérale.

Au passif et à taux de change constant, la baisse semestrielle du bilan est essentiellement imputable à :

- la diminution de la juste valeur des passifs et des dérivés représentant EUR -7,1 milliards ;
- une réduction de EUR -1,3 milliard du stock des financements de marché.

L'impact des variations de change sur l'évolution du bilan se chiffre à EUR +2,3 milliards sur le semestre.

b - Ratios de solvabilité

Au 30 juin 2015, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » s'établissent à EUR 8 108 millions, contre EUR 8 754 millions au 31 décembre 2014. Cette évolution s'explique principalement par la déduction du capital réglementaire de 20 % supplémentaires de la réserve AFS liée à des titres non-souverains conformément au calendrier défini par la directive CRD IV. À fin juin 2015, le montant total déduit, correspondant à 40 % de la réserve AFS liée à des titres non-souverains, s'élève à EUR -1 231 millions. Par ailleurs, la première application de l'Additional Valuation Adjustment (AVA) au 30 juin 2015 se traduit par une réduction de EUR 165 millions des fonds propres (cfr. section « Transactions et événements significatifs »).

Les gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres atteignent EUR -5,9 milliards à fin juin 2015, contre EUR -6,6 milliards à la fin 2014. Cette évolution s'explique principalement par le resserrement des marges de crédit constaté sur le semestre et par l'amortissement naturel du portefeuille, en partie compensés par des effets de change défavorables. En outre, le provisionnement des expositions sur Heta Asset Resolution AG entraîne également une réduction de la réserve AFS.

Au 30 juin 2015, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 54,2 milliards, dont EUR 50,7 milliards au titre du risque de crédit, EUR 2,5 milliards au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel. Au niveau du risque de crédit, la forte hausse observée au 1^{er} trimestre et due notamment à la dégradation de notations internes est neutralisée au 2^e trimestre, en particulier par l'impact de la réduction du portefeuille d'actifs et des variations de juste valeur.

Ces éléments conduisent à un ratio solvabilité « Common Equity Tier 1 » de respectivement 15,0 % et 11,7 % pour Dexia SA et Dexia Crédit Local à fin juin 2015.

B - Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- *Remboursement d'importants financements au cours du 1er trimestre*
- *Remboursement du VLTRO et réduction du recours au financement banque centrale au 1er trimestre*
- *Progression des financements de marché, avec une activité soutenue sur les financements sécurisés et l'exécution de plusieurs transactions publiques garanties à long terme*

Le besoin de financement du groupe a connu une évolution contrastée au cours du 1^{er} semestre 2015 dans un contexte marqué par une forte volatilité des taux d'intérêt et des taux de change :

- Au 1^{er} trimestre, la baisse des taux d'intérêt à long terme, combinée à l'affaiblissement de l'euro, en particulier face au dollar US et à la livre sterling, a entraîné une progression du cash collatéral net placé par le groupe auprès de ses contreparties de dérivés, atteignant EUR 36 milliards le 31 mars 2015, ce qui a généré une progression du besoin de financement ;
- Le renforcement de l'euro au 2^e trimestre et la hausse des taux d'intérêt à long terme ont entraîné une réduction du montant de cash collatéral versé par le groupe à ses contreparties de dérivés, qui s'élève à EUR 30 milliards au 30 juin 2015. Ceci a conduit à une baisse du besoin de financement sur la période.

Si le besoin de financement est resté globalement stable entre fin décembre 2014 et fin juin 2015, la structure de financement du groupe a fortement évolué.

Au 1^{er} trimestre 2015, le groupe a fait face à d'importantes tombées de financement, dont le remboursement des derniers encours garantis souscrits par Belfius. Dexia a également initié sa sortie du mécanisme dérogatoire dit de « own use »⁵ accordé par la Banque centrale européenne, avec le remboursement d'une première tranche de EUR 13 milliards. Le remboursement de la seconde tranche de EUR 6 milliards au 4^e trimestre 2015 marquera la sortie définitive de ce mécanisme de financement.

L'activité de financement a par ailleurs été très dynamique au cours du semestre, marquée par la progression des financements de marché sécurisés et la poursuite d'émissions garanties.

Dans des conditions de marché favorables, Dexia Crédit Local a émis différentes transactions publiques à long terme en euro, en dollar US et en livre sterling, pour des maturités allant de 5 à 10 ans, ce qui a permis de lever EUR 10,3 milliards sur le semestre. En particulier, deux émissions à 5 et 10 ans ont été réalisées en livre sterling, pour un montant total de GBP 1,2 milliard, permettant de réduire le gap de financement à long terme dans cette devise. Par ailleurs le groupe a exécuté EUR 3,8 milliards additionnels de placements privés sur le semestre. La durée de vie moyenne de ces financements est de 5,6 années, correspondant à un allongement significatif de la durée de vie moyenne des nouveaux financements levés. L'activité sur les

⁵ « Own use » : Utilisation par le groupe Dexia comme collatéral auprès de l'Euro-système, de titres émis par Dexia Crédit Local et garantis par les États.

financements à court terme sous format garanti a également été soutenue, tant en euro qu'en dollar US. L'encours de dette garantie s'élève à EUR 67 milliards au 30 juin 2015.

Le développement des financements sécurisés de marché s'est également poursuivi au cours du semestre, l'encours progressant de EUR 1,7 milliard et reposant notamment sur une utilisation d'actifs non éligibles au refinancement par les banques centrales.

Au 30 juin 2015, les financements garantis et sécurisés représentent 74 % du total des financements du groupe, contre 69 % à la fin 2014.

Dexia a procédé, au 1^{er} trimestre, au remboursement de l'encours de EUR 33,5 milliards souscrits auprès de la Banque centrale européenne sous forme de VLTRO⁶, partiellement remplacé par un recours au LTRO⁷, à hauteur de EUR 22 milliards et au MRO⁸, à hauteur de EUR 4 milliards.

Le groupe dispose, à la fin juin 2015, d'une réserve de liquidité de EUR 13,2 milliards, dont EUR 7,2 milliards de cash placé auprès des banques centrales et EUR 6 milliards sous la forme d'actifs éligibles au refinancement des banques centrales. Cette réserve de liquidité traduit l'approche prudente du groupe en matière de gestion de son risque de liquidité.

⁶ Les VLTRO ou Very Long Term Refinancing Operations sont des opérations de refinancement exceptionnelles à 3 ans lancées respectivement en décembre 2011 et Février 2012 par la Banque centrale européenne afin de soutenir la liquidité sur le marché interbancaire et de faciliter le financement de l'économie réelle.

⁷ Les LTRO ou Long Term Refinancing Operations sont des opérations de refinancement à long terme. Elles constituent un outil standard de refinancement des banques auprès de l'Euro-système.

⁸ Les MRO ou Main Refinancing Operations sont des opérations de refinancement à court terme. Elles constituent un outil standard de refinancement des banques auprès de l'Euro-système.

Annexes

Annexe 1 – Bilan simplifié

Principaux agrégats de bilan			
EUR m	31/12/2014	31/03/2015	30/06/2015
Total de l'actif	247 120	268 125	240 944
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	3 104	9 870	8 278
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	24 215	27 370	22 032
Instruments dérivés de couverture	8 374	8 715	6 802
Actifs financiers disponibles à la vente	26 641	26 493	23 685
Prêts et créances sur la clientèle	135 311	140 911	132 360
Comptes de régularisation et actifs divers	38 256	44 217	36 980
Total des dettes	243 992	264 388	237 086
<i>Dont</i>			
Banques centrales	33 845	28 163	26 312
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	25 731	29 641	23 872
Instruments dérivés de couverture	33 832	38 368	30 250
Dettes envers les établissements de crédit	44 604	48 213	47 482
Dettes représentées par un titre	89 518	101 287	92 755
Capitaux propres	3 128	3 737	3 858
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	2 711	3 309	3 421

Annexe 2 – Adéquation des fonds propres

EUR m	31/12/2014	31/03/2015	30/06/2015
Common equity Tier 1	8 754	8 115	8 108
Actifs pondérés par les risques	53 377	56 927	54 185
Ratio common equity Tier 1	16,4 %	14,3 %	15,0 %

Annexe 3 – Répartition des expositions par zone géographique, type de contrepartie et notation au 30 juin 2015 (données non auditées)

MCRE⁹ calculée en IFRS 7

Répartition par zone géographique	
EUR m	
Etats-Unis	31 675
Italie	25 624
France (y compris les Dom-Tom)	24 916
Allemagne	20 089
Royaume-Uni	20 440
Espagne	16 864
Japon	6 305
Portugal	4 003
Europe Centrale et de l'Est	3 120
Canada	2 349
Belgique	1 863
Autriche	1 363
Scandinavie	1 160
Hongrie	997
Asie du sud-est	825
Amerique du sud et centrale	595
Pays-Bas	564
Suisse	511
Turquie	506
Irlande	197
Grèce	127
Luxembourg	73
Autres	7 680
Total	171 847

Répartition par type de contrepartie	
EUR m	
Secteur public local	85 055
Souverains	31 956
Établissements financiers	24 387
Financements de projets	14 292
ABS/MBS	8 152
Entreprises	6 105
Rehausseurs de crédit	1 900
Particuliers, PME, indépendants	1
Total	171 847

⁹ L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) est calculée selon la norme IFRS 7 et représente la valeur comptable nette de l'encours, à l'exception des instruments de couverture comptabilisés en valeur de marché, et des expositions hors bilan calculé comme le montant maximum des engagements de Dexia envers ses contreparties

Répartition par notation (système de notation interne)

AAA	19%
AA	20%
A	21%
BBB	29%
Non Investment Grade	10%
D	1%
Pas de notation	1%
Total	100%

Annexe 4 – Exposition sectorielle du groupe sur certains pays au 30 juin 2015 (MCRE) (données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays

EUR m	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont rehausseurs de crédit
États-Unis	31 675	11 095	969	4 949	4 645	8 118	1 900
Italie	25 624	10 864	1 139	452	145	13 023	0
France	24 916	17 220	4 263	2 462	0	970	0
Royaume-Uni	20 440	9 910	6 377	1 833	2 243	76	0
Allemagne	20 089	15 827	452	3 598	9	203	0
Espagne	16 864	7 335	2 415	6 042	573	499	0
Japon	6 305	3 692	0	1 261	0	1 353	0
Portugal	4 003	1 737	200	11	134	1 922	0
Pologne	1 997	15	0	1	0	1 982	0
Hongrie	997	29	35	1	0	933	0
Grèce	127	52	69	0	6	0	0

Annexe 5 – Qualité des actifs

Qualité des actifs

EUR m	31/12/2014	31/03/2015	30/06/2015
Actifs dépréciés	1 233	1 578	1 693
<i>dont prêts et créances dépréciés sur la clientèle</i>	<i>1 162</i>	<i>1 291</i>	<i>1 433</i>
Provisions spécifiques	353	583	625
<i>dont provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle</i>	<i>309</i>	<i>440</i>	<i>491</i>
Ratio de couverture ⁽¹⁾	28,6%	37,0%	36,9%
<i>Ratio de couverture des prêts et créances sur la clientèle</i>	<i>26,6%</i>	<i>34,1%</i>	<i>34,3%</i>
Provisions collectives	503	427	391

(1) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés

Annexe 6 – Notations

Notations au 5 août 2015			
	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Crédit Local			
Fitch	BBB+	Stable	F2
Moody's	Baa3	Stable	P-3
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
Dexia Crédit Local (dette garantie 2013)			
Fitch	AA	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)			
Standard & Poor's	A	Stable	-

Annexe 7 – Litiges

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, en tant que défendeur ou requérant. À cet égard, la réduction du périmètre de Dexia ainsi que certaines mesures mises en œuvre dans le cadre de la résolution ordonnée du groupe ont pu faire surgir des questions de la part de certaines parties prenantes ou contreparties de Dexia.

Les faits nouveaux et développements les plus significatifs intervenus durant le 2^e trimestre 2015, liés aux litiges et enquêtes en cours dans lesquels Dexia est assigné sont résumés ci-dessous.

Les données actualisées ci-dessous sont fournies par comparaison et doivent être lues conjointement avec les résumés correspondants compris ou mentionnés dans le rapport annuel 2014 de Dexia (disponible sur le site www.dexia.com).

Sur la base des informations connues de Dexia au 30 juin 2015, les faits nouveaux susceptibles d'être survenus au 2^e trimestre 2015 liés aux litiges et enquêtes en cours et faisant l'objet d'un résumé dans le rapport annuel 2014 mais pour lesquels aucune mise à jour n'est fournie ci-dessous, n'étaient pas considérés comme susceptibles d'avoir une incidence majeure sur la situation financière du groupe à cette date, ou les informations disponibles à cette date ne permettaient pas au groupe d'évaluer avec précision l'ampleur éventuelle d'une telle incidence.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date de référence précitée, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du groupe sont reflétées dans les états financiers consolidés résumés du groupe. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s) et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

Dexia Crediop

Le 25 juin 2015, la Haute Cours de Londres a rendu une décision déclarant un swap de taux d'intérêt conclu en 2006 par Dexia et la collectivité locale italienne de Prato nul et non avenu. Dexia a fait appel de la décision - étant entendu que le dossier est toujours en cours en première instance afin que d'autres éléments non-encore tranchés puissent être traités par le juge.

Dexia Nederland

Dans le cadre des procédures concernant les contrats de leasing d'actions, la Cour Suprême des Pays-Bas a décidé le 1^{er} mai 2015 que, si et dans la mesure où Dexia Nederland doit indemniser des clients pour des actes prétendument illicites, le taux d'intérêt légal doit être calculé à partir de chaque date de paiement effectué par le client (chaque terme remboursé pendant la durée du contrat), et non à compter de la date de résiliation du contrat.

Litiges dans le cadre des crédits structurés

Dans un litige opposant une commune à la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL) et Dexia, relatif à un prêt structuré inscrit au bilan de CAFFIL, jugé en juin 2015, le tribunal de grande instance de Nanterre a rejeté les demandes de l'emprunteur portant sur la nullité du contrat, de la clause d'intérêt et de la clause de remboursement anticipé et a confirmé la validité du contrat de prêt jusqu'à son terme.

Le tribunal a cependant considéré que la responsabilité de Dexia et de CAFFIL était engagée par le manquement par Dexia à son obligation d'information et de mise en garde, qui serait constitutive d'une perte de chance pour l'emprunteur de ne pas contracter le prêt structuré. Le tribunal a décidé que l'indemnisation de cette perte de chance s'effectuera au moyen d'une réduction des intérêts dus au prêteur et a ordonné la compensation avec les sommes impayées dues par l'emprunteur.

Cette décision est en cours d'analyse pour décider, avec CAFFIL, des suites qui pourraient lui être données.

Un jugement favorable à Dexia Kommunalbank Deutschland a été prononcé en première instance dans l'un des quelques litiges relatifs à des crédits structurés en cours d'examen par la justice en Allemagne. La ville a fait appel de cette décision et la procédure d'appel est en cours.

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 57 97
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contacts investisseurs

Investor Relations – Bruxelles
+32 2 213 57 39
Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 82 48 / 87 16